Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20260918-PV133-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/09/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de SEINE-ET-MARNE

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES
GROUPEMENT FINANCES

BUREAU DU CASDIS

SEANCE DU **18 SEPTEMBRE 2026**

P.V. n° 133
Dossier n° 2 : Demande d'autorisation de lancer et signer un marché public relatif à la fourniture de carburants par cartes accréditives multi enseignes, de prestations additionnelles et de services associés

DELIBERATION DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-27,

VU la délibération du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne – PV n° 147-4-2 en date du 22 juin 2026 relative aux délégations attribuées au Bureau par le Conseil d'administration,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne, relatif à la demande d'autorisation de lancer et signer un marché relatif à la fourniture de carburants par cartes accréditives multi enseignes, de prestations additionnelles et de services associés,

Décide à l'unanimité,

- **D'autoriser la passation d'un marché public relatif à la fourniture de carburants par cartes accréditives multi enseignes, de prestations additionnelles et de services associés ;**
- **De me donner délégation pour signer les pièces administratives se rapportant à ce marché ;**
- **De me donner délégation pour signer les avenants se rapportant à ce marché public à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 15% par rapport au montant initial du marché.**

La Présidente du Conseil d'administration

Isoline GARREAU